

**DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
COMMUNE DE SAINT-PIERRE D'ALBIGNY**

MAIRIE de Saint-Pierre d'Albigny
rue Auguste DOMENGET
B.P. 6
73250 SAINT-PIERRE D'ALBIGNY

Conseil municipal du 28 février 2011

Compte-rendu de la séance

Etaient présents : Jean-Michel BORGEL, Georges VIGNOUD, Pierre GUIDAT, Jean-Claude GOUVERNEUR, Jean-Louis PATAVINI, Bernard BOULANGER, Gabriel HENRIQUET, Daniel ALESSANDRINI, Nacera ALLALOU, Valérie BOCQUET-LEGER, Danièle BRUN, Eric DELESCLUSE, Thierry FERRACHAT, Marie Corinne LAUDES, Jean-Jacques MAURIS, Pierre MICHEL, Michel PAJEAN, Monique PERRIER, Maryse PRETTE, Claude RIOND

Excusés et représentés par pouvoir : Christine DIETZ (pouvoir à Jean-Michel BORGEL),

Absent : Michel MENDEZ-PORCEL

Conformément à l'article L. 2121.15 du Code général des collectivités territoriales, Gabriel HENRIQUET est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

1/ Débat d'orientation budgétaire

Dans le cadre de la préparation du budget primitif de l'année 2011 et conformément au Code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), monsieur le maire indique qu'un débat d'orientation budgétaire (D.O.B.) doit être organisé avant le vote de ce budget dans les communes de plus de 3 500 habitants.

La présentation des résultats d'exécution budgétaire de l'année 2010 pour le budget général ainsi que pour le service annexe de l'eau potable, seront entérinés par le vote du compte administratif et du compte de gestion du receveur municipal.

Ils permettent de dégager la capacité d'investissement pour l'exercice 2011 et de mesurer son évolution par rapport à l'année précédente.

La capacité d'investissement est estimée à 3 millions d'euros pour l'exercice 2011 dont 1,5 million sera consacré à la construction du pôle communal multi activités.

A ce sujet, monsieur le maire rappelle que la commune programme une opération d'investissement d'envergure chaque année (rénovation du

gymnase municipal en 2009-2010, construction du pôle communal multi activités en 2010-2011 et projet de rénovation de l'ancienne gendarmerie en 2012) tout en maintenant un taux d'endettement bas (entre 13 et 15%).

Après une présentation des subventions d'investissement à percevoir en 2011 ainsi que du programme foncier (acquisitions et cessions), le conseil municipal évoque les différents projets d'investissement de l'année, notamment en matière de travaux et d'achat de matériel.

Monsieur le maire précise qu'une présentation détaillée du programme d'investissement 2011 sera faite lors de la prochaine réunion de la commission « Finances » au mois de mars.

La question de la fiscalité et de l'évolution des taux d'imposition des taxes locales est également débattue. Au vue de la capacité d'investissement qui se dégage pour cet exercice budgétaire et de la maîtrise du taux d'endettement, il apparaît que les taux d'imposition ne seront vraisemblablement pas augmentés cette année.

La séance est levée à 20h05

Affiché en mairie le 8 mars 2011